

**PAGES
MANQUANTES**

NOS ETUDES PHILOSOPHIQUES

Suite

Le premier — l'exclusivisme scientifique — opéra le divorce entre la philosophie et la science. Parce que dans sa partie positive, expérimentale, la cosmologie du Stagyrte laissait beaucoup à désirer, notre âge a fait rejaillir son mépris sur le merveilleux ensemble de son oeuvre et sur la scolastique toute entière. Les novateurs, éblouis par cette découverte de la nature que fait plus ou moins chaque génération, abandonnèrent l'idée pour le fait; à la hantise du pourquoi succéda l'âpre recherche du comment; le syllogisme fut remplacé par l'induction. Les astres livraient le secret de leur course. La matière ingénieusement sollicitée, ou sinon, contrainte par des instruments efficaces, se pliait de bonne grâce à des curiosités, à des exigences toujours plus grandes. Comme la science réalisait déjà tant de merveilles, on crut que nulle difficulté ne l'arrêterait par la suite; on décida même que les méthodes conduisant à de pareils résultats devaient être les seules valables pour l'esprit et la connaissance. Pendant ce temps, les études menées jadis avec tant de dilection restaient négligées ou perdaient peu à peu leur caractère; l'histoire s'acheminait à la simple critique des documents; la philosophie, transformée en biologie et en physique, disparaissait.

Le résultat de ce divorce? J'en emprunte la description à M. Gonzague Truc, collaborateur à l'*Opinion* de Paris, agnostique en religion, livré aux investigations philosophiques depuis une vingtaine d'années: "Sous ces dehors solides et ces qualités ménagères, ah! que la nouvelle sagesse s'avoue bientôt impuissante et fade! Ses résultats devaient être ce que nous les voyons: des succès partiels et une baisse générale de l'intelligence. Nous nous sommes accrus des biens externes, pendant que notre âme s'appauvriissait jusqu'au dénûment, et serfs de cette matière que nous avons asservie, nous ne songeons plus qu'avec un

“sourire railleur aux grands horizons de jadis. Et l’organe ne variant et déclinant avec la fonction, c’est à peine si nous pouvons nous rendre compte de notre cas. Prenons-y garde cependant : l’aigle qui de génération en génération négligerait les sommets, finirait sans s’en apercevoir au vol de la poule !” Ce n’est assurément pas la science ni les découvertes de la science qui sont ici condamnées, mais le divorce entre deux disciplines qui auraient dû s’accroître et se fortifier l’une par l’autre. La scolastique elle-même, aux mains de ses plus récents docteurs, entend bien profiter des surprenantes acquisitions d’un âge qui l’a répudiée. Que les savants profanes lui rendent la pareille ! Et si les mêmes hommes ne peuvent simultanément se vouer à l’une et l’autre discipline, qu’un certain nombre du moins demeurent fidèles à une science directrice des sciences et leur fixant du même coup leur limite et leur emploi. Ce n’est même pas l’engouement scientifique, ni à plus forte raison la réussite scientifique qui fait peur aux esprits réfléchis. Quand pendant la guerre, un chimiste allemand recevait l’ordre d’inventer ou de fabriquer un gaz méphitique, son devoir était de l’inventer ou de le fabriquer le plus méphitique possible. Jusqu’à un certain point, on doit même le congratuler d’avoir aussi superbement réussi. Le vrai coupable, c’est l’autre, le mauvais philosophe, celui qui fit prévaloir en Allemagne la doctrine que tant vaut le gaz, tant vaut le droit, et que si la balistique et la chimie peuvent obtenir un massacre universel, le massacre universel sera *ipso facto* légitimé. La France, il est vrai, par un sentiment inné de la justice, avait toujours répugné aux conséquences ultimes des doctrines d’outre-Rhin, mais elle travaille et tressaillera longtemps, et ses fils dans un siècle tressailleront encore au souvenir du péril que sa conscience a couru.

Que faut-il entendre par cet exclusivisme gouvernemental, indiqué comme second obstacle à la diffusion du thomisme chez les étudiants laïques ? Simplement le caractère incomplet de la liberté d’enseignement. Je ne parle point de l’enseignement supérieur d’Etat, où le recrutement du personnel s’opère quasi toujours au nom du sectarisme. En conséquence, à peine pourrions-nous compter, à l’Ecole Normale, à l’Ecole Pratique des Hautes Etudes, en Sorbonne et au Collège de France, trois ou quatre professeurs qui s’in-

téressent à ce grand mouvement de réforme. ¹ Je ne parle pas davantage des lycées d'Etat où font foi des Manuels de philosophie signés des noms les moins recommandables. Je parle de l'enseignement libre des Universités catholiques et des Collèges chrétiens. Cette liberté ne va pas jusqu'à la reconnaissance officielle par l'Etat des diplômes confiés dans ces établissements. Pour conquérir des grades, atteindre à une profession ou obtenir certains postes officiels, les élèves doivent donc subir les examens d'Etat. Voyez la conséquence: quand furent organisés en France l'enseignement *secondaire* libre (conformément à la loi de 1850) et plus tard l'enseignement *supérieur* libre, (conformément à la loi de 1875) les autorités religieuses crurent naturel et obligatoire de préparer les élèves à l'examen d'Etat par un enseignement philosophique analogue à celui de l'Etat. ² On peut figurer la situation par le tableau suivant:

Universités catholiques: aux Facultés *canoniques*, c'est-à-dire de fondation romaine, philosophie *scolastique*, en vue des *grades canoniques*; à la Faculté des Lettres, philosophie *universitaire*, en vue de la *licence de l'Etat*.

Collèges ou petits séminaires: philosophie *universitaire*, en vue du *baccalauréat*.

Grands séminaires: philosophie *scolastique*, en vue de la *théologie*.

Dualisme étrange et plein de dangers; dualisme nécessaire, paraît-il: tant que cette terre sera peuplée d'êtres comme nous, intelligents et libres, "les diplômés sans valeur passeront toujours avant les valeurs sans diplôme"; dualisme souvent fatal aux jeunes intelligences mises en contact avec une doctrine nuageuse, résidu des systèmes plus haut

¹ M. Victor Delbos a donné à la Sorbonne, durant l'année scolaire 1915-16, un *Cours de philosophie française*, qui marque déjà un pas vers les réformes préconisées, en dépit d'une trop excessive attention aux doctrines de Descartes, de Malebranche et de Maine de Biran. Chose certaine, c'est qu'il est possible aujourd'hui de présenter aux maîtres de l'Université des travaux consacrés à la philosophie du moyen âge. (cf. *Revue des jeunes*, Chronique religieuse, 10 décembre 1919). Naguère aussi, M. Gardair en Sorbonne et M. Picavet à l'École des Hautes Etudes s'occupaient activement de scolastique. Mais leurs cours demeurèrent toujours en marge de l'enseignement officiel. (ibid.).

² Les professeurs ecclésiastiques eux-mêmes furent contraints à prendre des grades.

mentionnés, vulgarisée par les Manuels de MM. Rabier, Janet, Borrac, Malapert et Rloustan, lesquels "fourmillent de confusions et d'erreurs" et notamment se distinguent par le rejet absolu de toute métaphysique. Ou le jeune homme, au sortir du lycée chrétien, choisit une carrière profane, et alors il n'a pas besoin de bifurquer pour aller droit au scepticisme; trop heureux s'il rencontre en son chemin une influence réactionnaire; ou il se destine au sacerdoce, et alors il apporte au Grand Séminaire ses préjugés contre la scolastique, avec un faible prononcé pour une philosophie vague et ondoyante, riche en métaphores, conforme au goût des adolescents. Font exception à cette règle, naturellement, les élèves qui, ayant renoncé au baccalauréat, arrivent directement de rhétorique. "Ceux-là, disait un Supérieur au Congrès de l'Alliance des Grands Séminaires, (Paris, juillet 1910), s'intéressent volontiers à notre enseignement traditionnel."

Que devient en pareil cas la sincérité des professeurs à formation scolastique en fonction dans ces divers collèges et contraints de livrer une doctrine adverse, sans autre perspective qu'une réussite d'examen, ma foi, demandez-le aux petits oiseaux! Ce que je sais, c'est qu'une réaction des plus heureuses est en branle à l'heure actuelle. En voici l'origine. Au début de l'année scolaire 1914-1915, un professeur laïque, façonné au thomisme depuis dix ans, arrivait dans une école d'enseignement secondaire à Paris, pour y préparer des jeunes à l'examen officiel. "Surtout, pas de scolastique", lui avait-on dit en entrant. Mais il s'émut du péril qu'allaient courir à la fois sa propre mentalité et l'avenir intellectuel des étudiants confiés à sa garde. Il se dit que l'esprit sinon la lettre des directions pontificales, l'obligeait à livrer la doctrine de S. Thomas, patron de toutes les Ecoles catholiques, et non pas seulement des Grands Séminaires. Et il résolut de l'enseigner, selon la rigueur de sa méthode, sans omettre même l'argumentation en forme et les soutenances périodiques. Il a raconté lui-même les péripéties du scandale dans une série d'articles parus dans *La Croix* (plus tard mis en brochure) et signés: *Miles Christi*.

Voici les résultats de cette première expérience: pour l'année scolaire 1914-1915, 16 candidats furent reçus sur 19 présentés; pour l'année 1915-1916, 11 sur 15; et pour

l'année 1916-1917, 10 sur 16. Et comment le maître explique-t-il ces résultats? Simplement par l'indifférence des examinateurs en matière d'orthodoxie. Impuissants eux-mêmes à choisir un système plutôt qu'un autre, la plupart demandent au candidat, moins l'adhésion à une doctrine qu'un exposé net et chaleureux, avec une certaine habitude de l'analyse et de la discussion, sans oublier les règles de la courtoisie et du respect; toutes choses que *Miles Christi* avait fortement inculquées à ses élèves. La conclusion de son rapport loué sans réserve par le cardinal Dubois, Mgr de La Porte, l'abbé Peillaube et une foule d'autres, corroboré par le témoignage de quelques confrères qui tentèrent la même expérience et finalement approuvé par l'Alliance des Maisons d'Education chrétienne, dit textuellement "que les craintes d'insuccès au baccalauréat que pourraient éprouver certains esprits pusillanimes à l'idée d'introduire la scolastique dans l'enseignement secondaire sont chimériques."

Voilà donc des "réalisations" qui déjà font bien augurer de l'avenir. L'intolérance est visiblement atténuée chez les têtes dirigeantes de l'Université. Qu'un changement analogue se produise dans les hautes sphères gouvernementales, et les catholiques obtiendront enfin pour leur enseignement secondaire, ce qu'ils désirent depuis si longtemps: la confection du programme, l'institution d'un baccalauréat à part, et la reconnaissance officielle des diplômes. Ce jour-là, la philosophie scolastique abandonnera les sentiers pour la grande route. La jeunesse nombreuse qu'elle aura informée, — empruntons-lui ce vocable, — ira ensuite, en chaque domaine de l'activité intellectuelle, relever son nom et propager son influence. Munie de principes plus féconds et plus larges, elle saura surpasser, à talents égaux, les derniers adorateurs du scientisme, et mener de front la patiente analyse qui morcelle le savoir avec l'idéale synthèse qui l'unifie. Déjà l'orientation se dessine. Et chose étrange, M. Bergson lui-même avait noté et prévu ce changement avant la guerre: "Un irrésistible attrait ramène l'intelligence à son mouvement naturel et la métaphysique des modernes à la métaphysique grecque: illusion sans doute, mais illusion naturelle, indéracinable, qui durera autant que l'esprit humain." Etrange illusion qui repose sur l'acquis des deux

philosophes les plus réalistes que le monde ait jamais connus : Aristote et S. Thomas d'Aquin. Etrange illusion de laquelle une nation peut vivre et au besoin revivre ! Etrange illusion qui va permettre à la France de restaurer chez soi toute une province désolée du savoir ! Etrange illusion qui seule pourra ravir à Emmanuel Kant le titre de citoyen français que la Convention nationale lui avait accordé !

Sur les ruines du tombeau de sainte Geneviève, s'élève aujourd'hui l'énorme Panthéon. Rien n'y rappellerait le souvenir de la sainte, si Puvis de Chavannes n'avait inscrit sur les murs sa merveilleuse histoire. La dernière de ces fresques représente une vieille femme, droite et mince comme un lis, qui s'appuie à une terrasse, et là, prie pour la ville, pour sa ville, qui s'agite au-dessous d'elle, éclairée d'innombrables feux. Elle-même ressemble à la lampe qu'elle a laissée dans son oratoire à droite, et dont la longue tige aboutit à une flamme. Elle prie, la chère sainte, mais en même temps regarde au loin dans la nuit bleue, comme pour voir si Attila ne revient pas...

Quel autre divin artiste saura peindre à ses côtés une autre très vieille femme, bénissant la cité ardente dans un geste à l'antique, corrigé par sa longue tunique blanche de baptisée, et tenant, elle aussi, dans sa main gauche, une veilleuse allumée ? Ce serait la sagesse gréco-latine, la vraie, celle qu'un grand moine a tenu jadis sur les fonts baptismaux. Tant que les Français tiendront leurs regards fixés sur ces deux austères symboles de la Sainteté et de la Science, leur geste protecteur s'étendra plus loin encore que les murs d'une ville : la France continuera sa mission lumineuse à travers le monde et les arbères ne reviendront plus !

Je serai maintenant très bref pour ce qui concerne nos études philosophiques locales : ce que j'ai à en dire à reçu d'avance une ample illustration, par l'exposé des besoins, des luttes et des conquêtes de là-bas. C'est une leçon magnifique, à la fois positive et négative, que la France vient de nous donner ; surtout, c'est un message d'encouragement. Au Canada, nous n'avons pas eu à traverser Kant : nous l'avons contourné. Peu de temps après la démarche de Léon XIII, l'Université Laval adopta son programme de restauration philosophique et théologique. Nos collègues surtout de

vaient bénéficier largement de cette initiative que favorisait un régime de parfaite liberté scolaire. Plus tard, même, par une direction des plus heureuses, le courant allait s'étendre aux Ecoles normales et aux principaux pensionnats, frères et soeurs ayant compris, à la suite des Ursulines dont le cours de morale remonte si haut dans leur histoire, que la philosophie chrétienne élémentaire avait sa place indiquée dans un programme d'éducation féminine.

Le Manuel du cardinal Zigliara, le rédacteur officieux de l'Encyclique, fut mis entre les mains des écoliers, et telle fut l'emprise de cet enseignement dans nos collèges, qu'une fièvre s'en communiquait des aînés aux plus jeunes vivant dans une respectueuse attente, anxieux d'obtenir enfin ce titre de philosophe que l'*Alma Mater* nous octroyait sans scrupule comme sans réserve. A partir de 1909, on substitua peu à peu aux trois volumes assez chargés de Zigliara, le Manuel de l'abbé Lortie. Inférieur au précédent du point de vue de l'enchaînement des thèses, le nouveau Manuel offrait l'avantage d'une conformité plus exacte aux questions du baccalauréat : avantage d'ordre purement pratique, compatible avec certaines lacunes, les occasionnant même. On dit qu'une réédition se prépare où des thèses fort actuelles seront présentées pour la première fois ou recevront une nouvelle démonstration. En attendant, il suffit qu'un professeur se pénètre à fond de cette idée qu'un programme d'études et un programme d'examen sont deux choses entièrement distinctes dont l'une mérite beaucoup plus de zèle et d'attention que l'autre.

Nos professeurs de philosophie ? Je crois donner une formule assez exacte, en disant qu'ils se suivent de près et se ressemblent de loin. Et cela pour divers motifs dont le principal, hélas ! se trouve d'ordre pécuniaire. J'ai peine à le déclarer ici, après avoir *spéculé* avec vous d'une toute autre façon : le problème de l'enseignement philosophique au Canada se ramène à une question d'argent. Nos professeurs *se suivent de près*, parce que, à un moment donné, plusieurs se trouvent dans la nécessité de secourir leurs proches et n'y pouvant parvenir en vertu de leurs tristes émoluments, demandent à passer au ministère actif. D'autres solliciteront la même faveur, parce que, rendus à certain âge, ils éprouvent violemment ce désir bien connu d'organi-

ser enfin leur vie personnelle suivant leurs personnelles exigences; et je pourrais citer des cas où le simple luxe d'une bibliothèque — impossible à acquérir avec un salaire annuel de 100 dollars — eût suffi pourtant à combler ce désir. Nos professeurs *se ressemblent de loin*, parce que la plupart n'ayant pas reçu de formation spéciale, ne parviennent à briller que ceux qui y peuvent suppléer par un labeur intense joint à des facultés plus qu'ordinaires. Les autres, poussés par la consigne, entreprennent démunis la formidable tâche ainsi décrite par l'abbé Peillaube, doyen de la faculté de Philosophie, à l'Institut catholique de Paris. Il vient d'exposer dans la Préface au volume de *Miles Christi* la nécessité d'un Manuel de Philosophie, encore inexistant en France, à l'usage de l'enseignement secondaire: "L'autre condition plus importante encore que le manuel, c'est le professeur... Seul le bon professeur, celui qui — indépendamment du *don*, qu'on développe, mais qui ne suffit pas — possède à fond ce qu'il est chargé d'enseigner, qui domine sa matière, qui peut varier indéfiniment ses mots et ses formules, parce qu'il a pénétré tout le sens de la doctrine, se servira avantageusement du manuel; il pourra même à la rigueur s'en passer, ou du moins, appuyé sur lui, donner un enseignement pensé, personnel et vivant. D'où, la nécessité de préparer des professeurs de philosophie. La formation du professeur est ce qu'il y a de plus urgent et de plus capital pour le but à atteindre." Les Universités romaines et les Instituts catholiques d'Europe peuvent être considérés comme autant d'Ecoles Normales supérieures pour la formation des futurs maîtres. Rome, Paris, Louvain et Fribourg attendent nos jeunes prêtres doués d'aptitudes pour les hautes sciences. Mais il s'agit pour eux de trouver le viatique du voyage et du séjour là-bas. L'Alma Mater le leur fournit dans la mesure restreinte de son pouvoir. Pour le reste, ah! si on pouvait taxer les criards!... Que ceux-là du moins qui pensent au lieu de crier, se persuadent que la métaphysique a besoin d'argent pour vivre, et que si elle paraît végéter en ce pays, une action concertée de leur part, à l'occasion des grands anniversaires que l'on célèbre parfois dans nos petits séminaires, pourrait en peu de temps lui rendre la vigueur dont elle a besoin pour rejoindre et devancer les autres discipli-

nes. Cela demande des sacrifices sans doute, mais un peuple nouveau se forme à ce prix.

Une autre lacune suivie d'un autre préjudice résulte de notre système incomplet d'enseignement philosophique: c'est la perte de contact entre les élèves sortis du séminaire et un système doctrinal qui les a généralement captivés. D'abord les organes de transmission orale font défaut. A part quelques tentatives isolées, peu persistantes, nous n'avons jamais eu de cours public de philosophie dans aucune ville: j'entends de philosophie proprement dite. Reste la *lecture*, que pourraient alimenter d'excellents ouvrages de vulgarisation. Il y a quatre ou cinq ans, je proposais à un jeune médecin très nerveux parce que très occupé à galvaniser la clientèle, la lecture du *Commentaire français littéral de la Somme*. "Combien de volumes? — Douze, à suivre! — C'est trop long: j'en aurais bien le goût, mais je n'en ai pas le temps." En septembre dernier, je rencontrai ce même docteur, beaucoup moins nerveux d'apparence: "Figurez-vous, lui dis-je, que le Père Pègues a pensé à vous "du fond de sa cellule, au Collège Angélique! Il vous revient cette année, avec *La Somme de S. Thomas sous forme de catéchisme*, en un seul volume et à l'usage de tous "les fidèles." Il me répondit avec une franchise que les ans avaient du moins épargnée: "Aujourd'hui, j'en aurais "bien le temps, mais je n'en ai pas le goût"! Ce témoignage a toute la valeur d'un *test case*. Il prouve nettement la nécessité, sinon l'urgence d'un Institut Supérieur de Philosophie où la jeunesse pourra reprendre contact avec des doctrines vitales. A l'âge surtout où l'on éprouve avec tant de vivacité le besoin d'éclairer, pour le mieux diriger, son élan vers le beau, le vrai, l'idéal, l'infini, il est nécessaire d'entendre sans interruption, parmi tant d'opinions qui se contredisent ici-bas, la seule voix sur terre qui crée et maintient la certitude dans les âmes.

Ce serait verser dans une puérole outrance que de nier les progrès accomplis de nos jours dans cette branche de la philosophie si étroitement apparentée aux sciences positives, et qu'on nomme psychologie expérimentale, ou connaissance sensible des opérations que le spiritualisme attribue à l'âme. On a décomposé, mesuré, comparé, classé les éléments multiples et complexes de la sensation, de l'intelligence, de la

volition. Appareils organiques, impressions, mouvements, images, émotions, états passifs, actions et réactions processus latents, par lesquels la conscience se dégage peu à peu de toute entrave et s'affirme, tout cela est devenu, grâce à des instruments très sensibles, véritable matière d'expérimentation. Que le vœu des autorités se réalise, et dans quelques années, nos étudiants pourront passer de la classe de psychologie proprement dite au laboratoire de psychophysiologie, pour y mesurer les temps de réaction sur le chronoscope de d'Arsonval.

Ces légitimes espoirs peuvent éclairer les routes de l'avenir, sans toutefois nous permettre de renier le passé ni de censurer trop fortement le présent. *Primum vivere deinde philosophare*. Littéralement, nos pères ont vécu avant de philosopher. Aujourd'hui nos études philosophiques — si modestes qu'elles soient — répondent déjà au but essentiel, puisque la France elle-même s'achemine vers nos méthodes, du moins en ce qui concerne l'enseignement secondaire. Moins brillants que solides, les résultats sont là, palpables devant nous. Une philosophie à laquelle ses ennemis croyaient faire injure en la surnommant philosophie du sens commun, a préservé chez nos élites le sens commun, véritable apanage de toute la race. Personne que je sache, parmi nos professionnels, n'en est encore venu à douter de sa pensée, de son âme, de sa liberté, de la réalité du monde externe. Quelques-uns peut-être ont perdu la foi par excès de confiance dans la raison; mais la raison, c'est encore la préface de la foi; tandis qu'«une philosophie qui blasphème l'intelligence ne sera jamais une philosophie catholique.» (Jacques Maritain).

Le plus magnifique éloge qu'on ait jamais fait de la raison de l'homme, se trouve dans la constitution *Dei Filius* du Concile du Vatican. Toujours l'Eglise catholique, mais plus particulièrement à certaines époques, est venue au-devant de la faible raison, pour la rassurer sur son propre compte, lui inspirer confiance en la vigueur de ses ailes et la rectitude de son vol. En 1855, elle obligeait Bonnetty à souscrire à la proposition suivante: «L'emploi de la raison précède l'acte de foi et conduit à la foi, avec l'aide de la révélation et de la grâce.» Et faut-il rappeler que Lamennais dut subir les rigueurs de l'Index pour avoir sou-

tenu la thèse contraire? Aujourd'hui encore l'Eglise, tutrice de la raison, prétend venir en aide à son auxiliaire. Le monde moderne est gravement malade, rongé par l'anémie de la pensée philosophique. Un seul remède est indiqué: trouver un organe sain, nourri d'un sang généreux, établir un courant de transmission d'une artère gonflée à une veine épuisée, et infuser une vie neuve à la pensée moderne par un procédé de vivisection. Le néo-thomisme est là, qui offre son coeur puissant et son sang riche en vue de prévenir la fatale échéance. Et l'Eglise, confiante dans son art et appuyée sur un tel fonds d'expérience et de science, sera le médecin génial qui sauvera la philosophie de nos jours par la philosophie de toujours.

fr. M.-A. LAMARCHE, O. P.

Saint-Hyacinthe.



LA VIE DE LA GRACE

LA CHARITE DIVINE

Saint Paul se préparant à décrire et à exalter la divine Charité, débutait par ces mots: *Et adhuc excellentiorem viam vobis demonstro.* De toutes les qualités déiformes au moyen desquelles Dieu se fait principe subjectif de vie divine dans l'âme, la plus excellente est la Charité.

Par elle Dieu confère à l'âme déjà sur la terre le pouvoir et la facilité de l'aimer à la manière dont il s'aime, et l'on peut dire de partager l'éternel amour qu'il se porte.

Dieu s'aime nécessairement; il s'aime du double amour dont nous avons déjà fait mention. Il s'aime comme le Bien suprême, comme l'objet béatifiant à l'infini. Possédant pleinement ce Bien qui est lui-même, il jouit de la béatitude sans borne. De plus comme il est une personne vivante, et non une pure chose, il s'aime de l'amour de bon vouloir, il se veut du bien. Comme enfin, il a le pouvoir de créer une multitude d'êtres qui le répéteront partiellement, il les peut vouloir, et il peut leur vouloir du bien.

Le bien qu'il leur veut c'est lui-même, soit dans quelque bien créé qui le reflète, soit dans son identité divine.

L'homme fait à la ressemblance de Dieu est susceptible de ce double amour. Il est un bien pour lui-même, il se veut nécessairement, et il ne se montre que trop enclin à jouir de lui-même, à chercher en soi le bonheur. Puis comme il est une personne, un centre vivant d'attraction, il se veut aussi du bien : non-seulement le bien qu'il a et qu'il est, mais à raison de son indigence, il va chercher d'autres biens hors de lui, il se les veut. Parmi ces biens qu'il se veut de la sorte, il rencontre des personnes comme lui. Quand il les a pour ainsi dire assimilées, quand il s'est à certains égards identifié avec elles, il commence à leur vouloir du bien comme à lui-même, il peut les aimer autant et plus que lui.

Il doit d'abord se les identifier à certain degré, à un certain point de vue. C'est une nécessité, parce que l'amour est une fonction vitale, et que la loi essentielle de l'action vitale est le retour à son point de départ, en y ramenant son objet. Pour aimer un bien nous devons le concevoir comme *notre bien*. Nous ne saurions nourrir l'amour de bienveillance le plus désintéressé pour une personne qui nous est totalement étrangère, que nous n'avons aucune espérance de rencontrer, dont nous n'attendons rien, qui n'attend rien de nous. C'est en vain qu'elle le mériterait; il faut qu'elle devienne *nôtre*, ne fût-ce que dans les régions de l'hypothèse et de l'imagination. Alors seulement elle pourra être aimée, sinon elle sera tout au plus l'objet d'une bienveillance et d'une sympathie qui n'est pas encore de l'amour.

A plus forte raison ne pourra-t-elle pas être aimée d'amitié. L'amitié suppose la réciprocité. Cette réciprocité, il est vrai, comporte de nombreux degrés. Elle existe déjà à un degré suffisant dans la personne qui consent à être aimée, qui le permet, bien plus encore si elle le désire, s'y délecte, le demande, l'ordonne, et enfin si elle aime du même amour, ou d'un amour plus haut, plus complet, ou à tout le moins équivalent.

Il y a plusieurs sortes d'amour d'amitié. Nous avons des amis qui ne sont que cela. Nous en avons d'autres auxquels d'autres liens plus spéciaux nous attachent, tels les

liens du sang, les divers liens sociaux dont l'énumération serait longue. Diverses sortes d'amitié en résultent ayant toutes pour traits communs ceux que nous venons de dire : elles nous font vouloir du bien aux personnes avec lesquelles nous sommes en communion, et que nous supposons nous vouloir aussi du bien en retour.

* * *

L'amour de Charité envers Dieu est un amour d'amitié. En tant que qualité déiforme, d'habitude divine, de vertu théologale, il confère à l'âme le pouvoir d'aimer Dieu non-seulement comme le souverain Bien, comme l'objet de la béatitude suprême et absolue, mais aussi comme une Personne réelle et vivante, avec laquelle on s'identifie moralement, à laquelle on veut du bien comme on en veut à soi-même, autour de laquelle on gravite affectivement, autant et plus qu'autour de soi-même.

Ce que nous avons noté plus haut s'applique à l'amour de Dieu. L'âme, pour aimer Dieu au sens propre du mot, doit l'envisager comme *sien*. La vertu de charité lui en donne le pouvoir. Et en effet comme on l'a dit à maintes reprises, la Charité est la participation, le prolongement dans l'âme de l'amour dont Dieu s'aime. Elle ne saurait donc moins faire que d'imprimer dans l'âme le sentiment d'une certaine unité entre elle et Dieu. De plus elle présume la Foi et l'Espérance qui enseignent à l'âme que Dieu ne s'est pas contenté pour elle d'être le Créateur, comme il l'est pour toutes les autres choses, mais qu'il a voulu se rapprocher d'elle, et mettre en commun avec elle sa propre connaissance et sa béatitude.

Par là elle réalise aussi la condition qui est la caractéristique de l'amour d'amitié, à savoir celle de la réciprocité. Le Dieu qu'elle aime est un Dieu qui non-seulement consent à être aimé d'amour par sa chétive créature, mais qui le désire, le sollicite, le commande, qui en somme a aimé le premier comme il s'aime. On peut donc dire que la Charité est elle-même le réciproque d'un amour qui l'a précédée. Elle est de ce chef éminemment un amour d'amitié.

Nous avons observé que l'amitié a parmi les humains de nombreuses modalités. La divine Charité revêt toutes celles qui ne sont pas positivement indignes de son objet

qui est Dieu en lui-même. Et en effet, en communiquant à l'âme la vie surnaturelle, Dieu se met à la portée de l'être humain autant qu'il l'élève jusqu'à lui. A cette fin il assume vis-à-vis de lui sur la terre toutes les qualités — dignes de lui — qui parmi les hommes donnent naissance à diverses sortes d'amitié. Il se fait ami, père, roi, maître, époux, etc. La divine Charité y correspond. Elle incline l'âme à prendre envers Dieu, suivant les cas, les diverses attitudes commandées par les diverses qualités qu'il revêt à son égard. C'est la même charité qui fait aimer Dieu avec l'humble dévotion des petits chiens (*catelli*)¹ envers leurs maîtres, ou à l'extrême opposé qui fait brûler d'ardeurs céraphiques les âmes extatiques solennellement épousées par le Fils de Dieu. C'est la même vertu de charité, dis-je; seuls les actes diffèrent, tous contenus virtuellement dans l'énergie divino-humaine imprimée dans l'âme et toujours prête à l'action, sous une forme ou l'autre, suivant que l'objet divin fait appel à l'une ou à l'autre de ses modalités.

* * *

La charité s'étend aux créatures: à celles que Dieu aime comme lui-même, c'est-à-dire auxquelles il veut le bien dont il jouit, sa propre béatitude, et la divinisation qu'elle implique. Quant aux créatures qui n'ont point cette destinée, tels les êtres sans raison, telles aussi les créatures raisonnables qui n'auraient jamais été appelées à la vie éternelle et divine, ou qui en sont définitivement exclues, il est impossible de les aimer de l'amour de Charité. On pourra les aimer de quelque autre amour, mais il ne tombera pas sous la définition de la Charité, vertu théologique et divine. Celle-ci, nous le répétons est le prolongement dans l'âme de l'amour par lequel Dieu veut à certaines de ses créatures, sans doute à toutes celles qui en sont susceptibles, la vie de la grâce et son épanouissement final qui est la gloire et la félicité du Ciel.

Toutefois nulle des oeuvres de Dieu n'est totalement en dehors du champ de la divine Charité. Rien en effet ne saurait exister sans être de la part de Dieu l'objet d'un certain amour. Or la Charité est par essence la reproduction fidèle et adéquate de l'amour dont Dieu s'aime et aime les autres choses. Elle s'y conforme et s'y mesure. Elle veut

aux créatures le bien que Dieu leur veut. Elle peut descendre dans l'ordre de la nature, et consacrer toutes les affections naturelles approuvées par l'auteur de la nature. C'est pour cela qu'il y a un ordre de la charité qui se greffe sur celui des affections naturelles. C'est pour cela aussi qu'elle peut déborder jusque sur la création sans raison ou inanimée, et y aimer son Objet suprême dans les vestiges de sa bonté qu'il y a imprimés.

Cependant la distinction mise en relief par S. Thomas reste vraie. "La charité dans sa forme d'amitié ne peut avoir pour objet la créature sans raison. L'on peut néanmoins aimer par la charité les créatures irraisonnables, comme des biens que nous voulons à autrui, c'est-à-dire en voulant par charité leur conservation pour l'honneur de Dieu et l'utilité des hommes; et c'est de la sorte que Dieu les aime par la charité." (Iac-IIae, q. XXV art. III, c.)

* * *

La divine Charité considérée comme qualité, comme vertu, réside dans la volonté. Il ne lui est pas essentiel de déborder, si on peut parler de la sorte, dans les régions de la sensibilité. Il est néanmoins dans la nature des choses qu'elle le fasse indirectement.

A raison de l'unité du composé humain, les actes de charité les plus spirituels ne peuvent guère manquer de se répercuter dans l'appétit sensitif, surtout s'ils sont véhéments, et d'y susciter des actes se portant vers le même objet, Dieu ou le prochain. Ces actes par leur répétition y engendreront des habitudes l'inclinant à s'émouvoir, à se passionner, s'attendrir ou à s'indigner quand l'amour de Dieu est ou paraît en cause. De telles habitudes, et les sentiments dont elles sont la source, sont une aide pour la divine Charité; ils en sont toutefois indépendants dans une mesure assez large, ils peuvent lui survivre pour un temps, à la manière des vertus acquises, ils peuvent ne pas suivre ses inspirations, voire même les contrarier, les contrecarrer.

Les vertus théologiques, à raison de leur caractère divin, sont indéfectibles. Elles ne sauraient induire en erreur l'âme qui suit leur impulsion. Mais on n'en peut pas dire autant des habitudes acquises que la répétition de leurs actes imprime dans les régions de l'âme qui ne sont pas surna-

turalisées. C'est à cette dernière source qu'il faut faire remonter les défauts de jugement, de caractère, de mesure, etc., que l'on observe parfois dans des âmes saintes, et qui semblent résulter de leur vertu même. On nous pardonnera de signaler un fait qui est loin d'être universel, mais qui n'est pas inouï, et dont il est bon de déterminer l'origine. Ce ne sont point les vertus divines qui donnent jamais naissance à des actes d'indiscrétion, de crédulité, de zèle amer et outré, de faux mysticisme, et autres du même genre, ressemblant comme ceux-ci à des écarts de la vie surnaturelle. Bien que la supposant, ils ne lui sont pas imputables. Le terrain où ils prennent naissance et qui les nourrit, c'est la nature et ses corruptions, ou du moins c'est la région mitoyenne des habitudes acquises, et imprimées matériellement, et par voie de concomitance, dans la volonté sensitive, par la fréquence des actes de vie surnaturelle. Ces habitudes et inclinations subissent la loi du "Pejorem sequitur conclusio partem". Partiellement issues d'une loi naturelle, elles sont comme la nature, sujettes aux erreurs et aux excès. Mais, nous le répétons encore, ni la Foi, ni l'Espérance, ni la Charité, ni aucune des habitudes théologiques, ne sauraient être le principe direct de quelque acte vicieux. Elles n'en peuvent être que l'occasion.

DONS DU S. ESPRIT — VERTUS MORALES

Lorsque l'âme surnaturalisée a été investie par Dieu des capacités et vertus divines, elle est libre d'en user, d'en faire des actes à volonté. Elle y est aidée par des dons appropriés, surnaturels. On les appelle les dons du S. Esprit. Le nom est consacré par l'usage, quoique, suivant la remarque de S. Thomas, ce ne soit pas celui qui leur est donné par l'Écriture, ni le plus apte à les caractériser... "*Debeamus sequi modum loquendi scripturae, in qua nobis traduntur non quidem sub nomine donorum, sed magis sub nomine spirituum*". Ce sont des dons de l'Esprit sans doute, comme le sont d'ailleurs les vertus théologiques, mais ce n'est pas ce qui les distingue.

D'après l'explication de S. Thomas on doit les classer parmi les instincts. Ce sont des instincts qui découlent de la surnature, et de son principe, le S. Esprit, et en reçoivent le mouvement et l'inspiration.

Ils ressemblent beaucoup aux instincts de la vie naturelle, de la vie corporelle en particulier. Ils sont infus avec la vie de la grâce; universels, c'est-à-dire inséparables de la grâce sanctifiante. Les actes qui en émanent, précèdent la réflexion, le raisonnement, et ils peuvent aller au-delà, et ils procèdent toujours avec une sûreté et une précision infaillible.

Ils se rattachent aux vertus, mais ils s'en distinguent. Ils sont destinés à leur prêter aide et appui. Leur fonction est de les éveiller, quand il le faut, de les pousser à l'acte, de leur aplanir les voies, de les protéger contre les surprises, les obscurités, les incertitudes, les craintes, les suggestions mauvaises et autres obstacles qu'elles ont à surmonter durant la vie terrestre, puis de les inciter au plus parfait, voire à des actes héroïques, s'il y a lieu; de faire tout cela instinctivement, sous le souffle de l'Esprit Saint.

Comme principes subjectifs, habituels, ils ont le rôle que nous avons décrit plus haut: celui d'une adaptation, d'une capacité, d'une attente, d'un appel, relativement au divin inspireur, qui est Dieu en lui-même se faisant principe de vie divine et communiquant à l'âme des énergies dont le mode d'action est pareil à celui des instincts naturels.

Ceux-ci n'exigent ni délibération, ni raisonnement préalables. Ils sont actionnés par des motifs, et tendent vers des buts souvent inconscients. Mais ces motifs et ces buts sont imprimés dans la nature des êtres qui les possèdent, et ont été délibérés — éminemment — par le suprême auteur. Il en va de la sorte avec les instincts surnaturels, les dons du S. Esprit. Leurs buts et leurs motifs leurs sont imprimés par Celui qui les met en mouvement, le principe de la surnature dans l'âme, le S. Esprit.

Leur mode d'opération est plus parfait, et plus divin que celui des vertus théologiques, pourtant celles-ci leur sont supérieures; elles sont plus essentielles à la vie surnaturelle, les dons ont en elles leur raison d'être, leur fin, leur règle: "*Virtutes theologicae praeferuntur donis Spiritus Sancti et regulant ea*", dit S. Thomas. Les vertus théologiques sont préférables aux dons du S. Esprit, et leur servent de règle. Il est manifeste en effet que les inspirations

de ceux-ci restent nécessairement dans les limites de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.

Par contre les dons l'emportent sur les vertus morales même surnaturelles.

* * *

Les vertus morales surnaturelles complètent la divinisation de l'âme opérée par la grâce sanctifiante et les vertus théologiques. Elles ont pour but et pour effet de faire de la vie morale de l'homme une vie divine.

Comme l'indique la différence de nom, elles ne sont pas divines au même degré que les vertus théologiques. Dieu en les imprimant dans l'âme descend plutôt jusqu'à elle qu'il ne l'élève à lui. Elles n'ont pas en Dieu un prototype dont elles sont la ressemblance formelle et une espèce de prolongement. La sainteté de Dieu qu'elles imitent de loin est vis-à-vis d'elles d'un ordre supérieur et transcendant. Il serait, par exemple, absurde de dire, parlant de Dieu en lui-même, et dans le sens propre des termes, *Qui pius, prudens, humilis, pudicus, sobrius, castus*, etc. S'il est vrai que Dieu par leur intermédiaire se fait principe subjectif de vie surnaturelle, c'est en condescendant à un certain anthropomorphisme, c'est-à-dire prenant un intérêt quasi humain à la bonté, la beauté, la perfection morale et d'ordre en soi humain de l'âme qu'il divinise.

Elles se surajoutent aux vertus naturelles de même nom, mais elles s'en distinguent et en sont jusqu'à un certain point séparables, et il n'est pas rare qu'elles en soient pour un temps séparées. Quand une âme reçoit la grâce sanctifiante, elle reçoit en même temps toutes les vertus surnaturelles, mais elle ne possède pas par le fait les vertus naturelles qui portent le même nom. Bien plus au cas où elle a contracté les habitudes vicieuses qui leur sont contraires, elle en reste infectée. Il lui faudra des actes répétés pour remplacer celles-ci par les habitudes vertueuses qui leur sont directement opposées. De là vient le peu de changement que l'on observe dans les inclinations des pécheurs convertis et justifiés. Leurs vices acquis, et qui sont de l'ordre naturel, ne peuvent être oblitérés que par des vertus acquises par la répétition des actes, et affectant l'ordre naturel.

Mais si les vertus surnaturelles ne détruisent pas d'un seul coup les vices contractés par l'âme, elles confèrent à celle-ci le pouvoir de les neutraliser. Elles suppléent en vue des actes à l'absence ou à l'insuffisance des vertus naturelles. Elles répondent à un motif surajouté, plus haut, divin, qui leur est fourni par la Foi, l'Espérance, la Charité. Si elles ne s'identifient pas avec les vertus théologales, elles sont faites pour en recevoir l'impulsion, pour opérer à raison des motifs que ces dernières leur suggèrent. Elles peuvent suffire toujours, à maintenir l'âme dans la rectitude morale nécessaire à la conservation de la vie divine. Mais il faut que la volonté ne les laisse pas en jachère, qu'elle en fasse usage en se tournant vers les motifs d'ordre surnaturel qui leur correspondent, et qui sont aptes à les provoquer à l'action. Sinon l'énergie qu'elles tiennent en réserve reste latente et la vie surnaturelle est à la merci de la nature et de ses défaillances.

fr. ALEX MERCIER, O. P.

Thornwood, N.-Y.



DANS L'ORDRE

A L'ETRANGER

—La consécration de l'autel majeur de Sainte Sabine, à Rome, par Son Eminence le cardinal Amette, eut lieu le 15 mai. Le digne prélat était assisté par des élèves du Séminaire français et entouré de membres illustres du clergé de Paris et de France: Mgr Baudrillart, Mgr Chesnelong, Mgr Pelt, Mgr Rivière.

La cérémonie s'est déroulée suivant les lois liturgiques. L'autel a été voué aux saints dont l'église de Sainte Sabine porte le nom: c'est-à-dire Sainte Sabine et les Saints Alexandre et ses compagnons martyrs. Les chants (tout a été chanté jusqu'à la célébration de la messe) étaient exécutés par la schola du Collège Angélique et de la Minerve.

Après la consécration eut lieu la messe basse (car le cérémonial ne prévoit pas une messe dominicaine chantée

avec un cardinal assistant au trône) célébrée par le T. R. P. Raymond Louis, provincial de France, et tout s'est terminé par la bénédiction solennelle du cardinal.

—Le noviciat simple des provinces d'Italie, jusqu'ici au Collège Angélique, vient d'être transféré au couvent de la Quercia, près de Viterbe, qui a été érigé canoniquement en couvent d'observance. Le Rme P. Lehu, vicaire général, a procédé à cette érection canonique le 27 mai.

—Le R. P. Malvy, S. J., a écrit dans la Revue d'Ascétique et de Mystique, numéro de janvier, ce paragraphe élogieux à la mémoire du P. Cormier :

“Pie X l'appelait un “saint”, et pareil éloge dans une telle bouche n'avait rien de banal. Ceux-là même qui n'ont pas eu l'honneur de l'approcher ont pu recueillir une impression semblable de témoins dignes de foi. Il ne nous appartient pas de dire ce qu'il fut dans le gouvernement de son Ordre, où son souvenir se perpétue par deux grands foyers de lumière: le *Collège Angélique*, institué par lui, et l'*Ecole biblique* de Jérusalem, qu'il défendit avec un rare courage dans des jours difficiles. Mais nous savons, et il nous est doux de redire, quel honneur rejaillissait sur l'Eglise de France d'être représentée à Rome par un homme d'un tel mérite. Quant à son influence proprement spirituelle, nous savons qu'elle s'est étendue bien au delà de son Ordre aux âmes les plus diverses et qu'elle était loin de se mesurer aux proportions de son oeuvre écrite.”

—Le T. R. P. Louis Nolan, B. A., Lecteur et Syndic au Collège Angélique, a été nommé Consulteur de la S. Congrégation des Religieux.

—A l'occasion du VI^e centenaire de Dante, Son Eminence le cardinal Mercier a prononcé à Malines, le 25 janvier, un discours dont nous retrouvons le texte dans le premier numéro de la *Revue universelle*.

—Mgr Dubois de la Villerabel, vicaire général d'Amiens, tertiaire de S. Dominique, a été préconisé évêque auxiliaire de Tours.

—Voici l'énumération complète des missions actuellement confiées à l'Ordre de Saint-Dominique: 1o 8 vicariats apostoliques, dont 5 à la province des Philippines, 1 à la province de Hollande et 2 dans l'Amérique du Sud; 2o une prélature *nullius* au Brésil (mission des PP. de Toulouse)

3o 4 préfectures apostoliques (Japon, Formose, Congo belge et Tonkin) cette dernière à la Province de Lyon; 4o 15 missions répandues un peu sur tous les points du globe et confiées à diverses provinces d'Europe.

—Les dominicains de Haverstock Hill (Londres) ont inauguré le 18 juin dernier l'oeuvre des *Week-end Retreats*, pour les habitants de la ville et de la banlieue. Ces retraites commencent le vendredi soir, pour se terminer le lundi matin. La première a été prêchée par le T. R. P. Bède Jarrett, Provincial.

—Le R. P. Clément Donovan, O. P., professeur au Collège de Providence, R. I., expert en chant grégorien, auteur d'un Manuel de plain-chant, a été le principal organisateur du Congrès international de chant grégorien, tenu à New-York, les 1er, 2 et 3 juin. De plus le R. P. Donovan a largement contribué, par une série de conférences, à la restauration du Chant de Solesme aux Etats-Unis. Il a reçu sa formation liturgique chez les Bénédictins de Quarr Abbey. (Ile de Wight)

DANS LA PROVINCE

—Un incendie s'est déclaré le jour de l'Ascension, pendant la messe de 8 hrs, au sous-sol de l'Eglise Ste Anne de Fall-River, y causant de sérieux dommages et menaçant de détruire tout l'édifice. L'ensemble des circonstances fait croire à une entreprise criminelle. On devine les trames des Pères et de l'assemblée. Elles firent bientôt place à un vil élan de gratitude envers Dieu et la Bonne Sainte Anne qui visiblement ont protégé le temple avec la vie de centaines d'enfants qui s'y trouvaient en ce moment.

—Quelques semaines plus tard une autre épreuve, mais prévue depuis assez longtemps, atteignait la paroisse et le couvent de Ste Anne: la mort du vénéré Père Joseph Terrien, qui leur avait exclusivement consacré le meilleur de sa vie religieuse et de son apostolat. Voici en quels termes la nouvelle fut officiellement communiquée aux Prieurs par le T. R. P. Rouleau, Provincial:

Couvent de Notre-Dame du Rosaire,

Saint-Hyacinthe, 4 juin 1920

Mon Très Révérend Père,

Un télégramme de Fall-River nous annonce la mort du bon Père Terrien, arrivée ce matin.

Depuis plusieurs mois les forces de notre vénérable malade dé-

elinaient sensiblement, mais on pouvait espérer que sa robuste constitution résisterait encore longtemps au mal dont il souffrait. Néanmoins, dès le 16 mars, il parut prudent de lui administrer les derniers sacrements de l'Eglise. Il avait ainsi la grâce et la consolation de les recevoir en pleine connaissance; aussi les accepta-t-il avec un grand esprit de foi, et tout rempli de confiance en la miséricorde de Dieu, en la protection de la Reine du Rosaire et de S. Joseph son patron. Ce fut le T. R. P. Jacques, Sous-Prieur du Couvent de Fall-River, qui accomplit les cérémonies saintes, et donna à son ancien compagnon d'études le viatique de la vie éternelle.

Ignace-Eugène-Marie Terrien, naquit le 5 juin 1848, à Landevant, petit port de Bretagne, situé entre Vannes et Lorient. Il fit ses études au collège des Jésuites à Vannes, et conserva toujours pour ses anciens maîtres, un affectueux et reconnaissant souvenir.

Avant d'embrasser la vie religieuse, le Père se fit inscrire comme aspirant au notariat, et fut pendant plusieurs années le premier clerc de l'étude de son père, le notaire Terrien. C'est dans ces pacifiques occupations que le trouva la déclaration de guerre de 1870, et comme tous les jeunes gens de son âge il fut enrôlé.

Toutefois il ne prit point part active à la campagne: sa belle écriture de notaire le faisant désigner pour les bureaux. La paix signée, il continua ses études de Droit jusqu'en 1874. Le 6 février de cette année, il reçut avec l'habit de l'Ordre, au couvent d'Abbeville, le nom de frère Louis-Joseph.

Le noviciat ne s'écoula pas sans orage, car si le frère Joseph était doué d'une grande bonté, il n'en possédait pas moins un tempérament très vif et d'une vigoureuse et presque déconcertante originalité. Ses contemporains parlent d'une fameuse valise que le frère Joseph fit et défit plusieurs fois pendant son année de probation. Mais enfin, le ciel se rasséna, et la grâce l'emportant sur la nature, le fr. Terrien fit profession le 6 février 1875, entre les mains du T. R. P. Nespoulous. Il partit aussitôt pour le couvent de Flavigny, afin d'y faire ses études de philosophie et de théologie.

Ordonné prêtre à Flavigny par Mgr Rivet, évêque de Dijon, le 21 septembre 1878, le Père Terrien fut bientôt après assigné en qualité de sous-maître des novices simples au couvent d'Amiens; trois mois plus tard, il partait pour Lille afin d'assister le Père Duley dans son oeuvre des étudiants. Il devait y demeurer quatre ans. Après les expulsions, en 1882, il était de nouveau nommé sous-maître et transféré au couvent de Belmonte. Dans cette charge, modeste si l'on veut, mais toute de confiance pourtant, il mérita par sa religieuse déférence envers le père Juveneton, Prieur et Père-Maître à la fois, le titre élogieux de modèle des sous-maîtres. Ce fut pendant une absence du Père Prieur, que le Père Terrien fut délégué, en 1883, pour la vêtue du Père Sauval; aussi à la mort de ce dernier, en 1901, réclama-t-il l'honneur de l'ensevelir dans son dernier habit comme il l'avait revêtu du premier.

En 1885, après un rapide séjour à Amiens d'abord, puis à Paris et au Havre, le Père partait pour Oullins, où on le chargeait de l'aumônerie du collège, dirigé par les Pères du Tiers-Ordre enseignant. Il fut l'aumônier populaire par excellence. Son succès doit être attribué moins à l'éloquence de sa parole qu'à la sagesse souriante de ses conseils et à son dévouement infatigable, toujours accompagné de la plus exquise courtoisie. Enfin, en novembre 1891,

le Père Terrien arrivait à Fall-River. C'était son dernier poste ici-bas. Ce sera pour jamais le lieu de son repos.

Le Père Terrien a donc donné vingt-neuf ans de sa vie à nos fondations d'Amérique; et lorsqu'elles furent groupées en Congrégation autonome, il resta fidèle au poste que lui avait confié autrefois l'obéissance. Par sa bonne grâce, et sa présence au milieu de nous, il contribuait à nous rappeler d'une façon toujours vivante, les bienfaits de la Province de France dont il était le fils, et qui fit tant pour implanter au milieu de notre peuple l'Ordre de Saint-Dominique.

Le Père Terrien possédait une piété tendre et éclairée, qui se manifestait par un grand amour de N. S. Jésus-Christ, et une filiale dévotion envers la T. Sainte Vierge. Mais il portait au plus haut point la pudeur de sa piété, en mettant en pratique le précepte de l'Évangile: "Parfumez-vous quand vous jeûnez." Dans ses rapports avec Dieu comme en toute chose il ne pouvait se départir de la note originale; et malheur à certaines pratiques qui lui paraissaient étroites ou exagérées! Fidèle à l'office aussi longtemps qu'il put suivre le choeur, il se prêtait encore volontiers, depuis qu'il était malade, à compléter le nombre des religieux requis, en disant: "Je répéterai ces Heures: ce sera une compensation pour celles que j'ai mal acquittées."

Souvent le Père Terrien aimait à redire: "On s'incline devant le talent; on s'agenouille devant la bonté." Et bien qu'il fût d'un tempéramment irascible, toute sa vie il s'efforça de pratiquer la bonté; car, ajoutait-il: "Il n'est pas d'obscurité si profonde où l'on ne puisse faire pénétrer la lumière, étant bon." Faut-il s'étonner dès lors, que le bon Père Terrien ait été beaucoup aimé par ses frères à l'intérieur du couvent et au dehors par les fidèles, surtout par ceux de la paroisse de Sainte-Anne de Fall-River qui le voyaient de plus près? et qu'il ait été vénéré par les prêtres qui recouraient en grand nombre aux lumières de sa sagesse et de son expérience? C'est par sa bonté qu'il s'acquit parmi eux une popularité du meilleur aloi, la popularité qui seule convient au prêtre parce qu'elle est la récompense de son complet désintéressement et de son unique désir d'éclairer et de sanctifier les âmes.

N'est-ce pas encore cette même qualité qui a groupé autour de son confessionnal, tous les jours dans l'église de Sainte-Anne, et dans les paroisses étrangères, à l'occasion des solennités des Quarante Heures, et pendant tant d'années, de si nombreux et fidèles pénitents? Il y en avait de toutes les conditions, des plus humbles aux plus élevées, et de toutes les catégories, des moins ferventes aux plus généreuses. Mais les préférés c'étaient les petits enfants! Si le Père Terrien avait été l'un des douze Apôtres, il ne les eût pas écartés du Maître. Avec quelle tendresse et quelle piété ne se penchait-il pas sur ces chères petites âmes pour les consoler dans leurs chagrins, les encourager dans le bien, les porter vers le bon Dieu! Comme il comprenait les enfants! Comme il en était compris! Il ne se croyait jamais assez pur pour les confesser et les approcher. Un soir, il lut à l'un des religieux du couvent cette pensée de Léonard de Vinci: "Le peintre qui aura les mains grossières, les fera telles dans ses tableaux... Envisage donc, peintre, ce qu'il y a de laid en ta personne, et par l'étude veille à t'en garantir... car ce qu'il y a de bon et de mauvais en toi se retrouvera dans ta peinture." Et nous, Père, ajouta le confesseur, nous qui peignons des âmes! Cette exclamation nous livre le secret de l'abondance

et de la fécondité de son ministère au tribunal de la Pénitence... Le Père Terrien fut un confesseur inlassable. Il fut un confesseur bienfaisant, consciencieux.

Assidu au travail en cellule, il était jaloux de son temps, et malgré la fatigue continue d'un labeur sans relâche, il ne demanda jamais de vacances, et refusa toujours de profiter de celles qui lui furent proposées. A un Provincial qui lui offrait un voyage en France, il répondit: "Vous savez bien que si vous me laissiez revoir ma Bretagne, vous ne me reverriez plus! Je croyais que vous m'aimiez davantage!"

Ce repos qu'il n'a pas accepté sur la terre, le Divin Rémunérateur le lui aura accordé là-Haut et pour l'éternité.

Nous nous ferons un devoir d'acquitter au plus tôt les suffrages prescrit par nos Constitutions.

Veillez agréer, mon Très Révérend Père, l'hommage de mon religieux dévouement en N. S. et S. Dominique.

fr. Raymond-Marie ROULEAU,

Prov. des fr. prêcheurs.

Les obsèques eurent lieu le 7 juin à l'église Ste Anne, au milieu d'un grand concours de fidèles, tant de la paroisse Ste-Anne que des autres paroisses catholiques de la ville et du dehors. On remarquait la présence de personnes de New-Bedford, de Taunton et de Providence.

Mgr James Cassidy représentait Sa Grandeur Mgr Feehan, à la cérémonie funèbre, tandis que le T. R. P. Langlais représentait le Provincial et les couvents du Canada.

Les enfants des écoles de la paroisse Ste-Anne assistaient en corps sous la direction de leurs professeurs.

Le service fut chanté par le R. P. Percot, O. P., assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. Jacquemet et Doucet.

Nous extrayons la note suivante du *Petit Courrier* de Fall-River:

"A ces funérailles qui furent d'une grandeur simple et impressionnante, ayant tout à fait l'admirable cachet dominicain, nous avons remarqué la présence d'un nombreux clergé, de centaines d'adultes et d'une foule d'enfants. Ces derniers, les privilégiés du Père Terrien, eurent ainsi la consolation de rendre à leur vieil ami le dernier hommage de l'affection et de la gratitude.

"De là-haut la belle âme du cher disparu contempla sans doute avec une exquise émotion cette scène de candeur, de piété et d'attachement. Autour de son corps inanimé on avait donc laissé s'approcher cette multitude enfantine que

de son vivant, recherchait et bénissait sa tendresse si dévouée. Et le bon Père Terrien dut certes bénir à nouveau sa chère marmaille.

“Puisse le souvenir de cette touchante cérémonie funèbre être plus tard, pour tous ces bambins devenus adolescents, une leçon éloquente de fidélité au Dieu de leur enfance et aux conseils paternels du regretté trépassé.

“La dépouille mortelle du Père Terrien repose dans la crypte de l'église Sainte-Anne, auprès de celle de l'oublié Père Sauval. Ces deux nobles et saints fils de France dormiront alors ensemble le sommeil des justes, en attendant le grand réveil.”

—La retraite de fin d'année des séminaristes de Sherbrooke a été prêchée par le R. P. Turcotte.

—Le R. P. Ceslas Côté prêchera la retraite annuelle du clergé de Valleyfield.

—Le R. P. Albert Marion, du couvent d'Ottawa, a subi avec succès à Rome un examen oral, précédé d'une thèse écrite et imprimée, pour le Baccalauréat en Théologie.



LA SEMAINE SOCIALE DE MONTREAL

La première Semaine Sociale du Canada a tenu ses assises, du 21 au 25 juin, à Montréal, dans la salle Saint-Sulpice. Elle eut pour exorde une conférence du R. P. Archambault, S. J., établissant l'opportunité de cette semaine sociale, dans quel esprit les organisateurs l'ont conçue et les auditeurs doivent y prendre part — et une allocution de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, allocution fortement pensée, donnée avec une onction et une vigueur peu commune.

Les cours quotidiens et les conférences du soir, confiés à des professeurs dont la science philosophique, théologique et économique est indiscutable, ont été des plus attrayants. Nous voudrions communiquer aux lecteurs de la Revue un peu de cet intérêt que nous avons puisé à cette première Semaine Sociale, et les impressions que nous en avons rapportées.

* * *

En ces temps où la société traverse une crise aiguë, une remarque nous est souvent faite, à nous prêtres, par ceux-là mêmes que trouble davantage le problème social: "Vous nous parlez des maux de la Société... Vous voulez arrêter la marche des idées socialistes... Vous combattez les unions neutres et vous en dénaturez les avantages... quels remèdes à tous ces maux nous donnez-vous donc?... quel programme *pratique* nous offrez-vous?..."

Des remarques de ce genre, qu'elles soient vraies ou fausses, méritent une réponse. La réponse, il est vrai, s'adresse plutôt aux personnes qu'aux objections elles-mêmes, l'expérience nous démontrant que des arguments réellement convaincants manquent leur but, pour cette raison bien simple que les esprits sont parfois fermés à toute conviction, soit par préjugé, soit par mauvaise volonté. Aussi bien, la difficulté que nous rencontrons auprès de certaines gens qui accusent l'Eglise catholique de n'être pas pratique, vient-elle de ce que ces mêmes gens ne veulent pas accomplir le programme social qui leur est offert. Ils ne veulent pas l'accomplir, ce programme, et ils le condamnent. Etrange contradiction! Sous prétexte de progrès, ils réclament des programmes sociaux nouveaux, alors que, l'histoire en mains, nous démontrons la faillite de tous les systèmes et de tous les programmes autres que celui de l'Eglise catholique.

Or, c'est précisément ce programme catholique que la Semaine sociale établit et discute à la lumière des principes basés sur la Vérité une et indestructible, et que l'on trouve clairement exposé dans l'immortelle encyclique *Rerum novarum* de l'immortel Léon XIII.

Entièrement fondé sur la morale, ce programme social est essentiellement pratique, et pour cause. Les principes de moralité imprimés en nous n'étant pas faits pour demeurer improductifs, mais bien pour s'exprimer en actes, ne demandent qu'une chose, de régler notre vie intime en même temps que notre vie dans ses relations avec nos semblables. Or, nos semblables, ils ne sont "nullement nos égaux ni physiquement, ni moralement, ni socialement, et le socialisme qui veut passer le niveau de l'égalité sur tous les hommes, viole le droit naturel, devient nuisible à l'ouvrier en niant les talents et les plus nobles passions de l'homme, aussi bien

qu'en le privant des avantages du salaire et de l'épargne qui lui procureraient une plus grande facilité de vie, une plus large indépendance et lui ouvriraient les voies d'un patronat juste et respecté." (L'abbé Pineault).

L'article du programme qui règlera d'abord nos relations avec notre prochain sera donc la charité, et la charité telle qu'enseignée par Jésus-Christ lui-même, surnaturelle et nécessaire, principe de toute activité que l'on ne trouvera jamais ni dans les réserves de l'Etat ou de la loi civile, ni dans les exigences de l'utilité privée ou publique, incapables d'être les sources de la moralité.

Un programme social, pour être *pratique*, doit tenir compte de la nature de l'homme, de ses origines et de sa destinée, de ses misères et de ses inégalités, puis concilier entre elles les différentes parties de la Société humaine qu'il compose afin d'en faire un tout bien ordonné. Or la charité divine seule est capable de lier les hommes entre eux, en leur faisant accepter avec patience leurs fonctions sociales, leurs talents variés, leurs goûts et penchants divers, et en leur rappelant, qu'en fait, le bonheur de la collectivité auquel collabore chaque homme en particulier devient finalement le bonheur des individus. (Abbé Curotte).

C'est pour avoir négligé et rejeté complètement ce premier article que le socialisme, au lieu d'avancer la solution de la question sociale, l'a reculée et compromise à jamais. A flatter les bas instincts de l'homme on risque toujours de réveiller l'animal qui dort au fond de sa nature, et vouloir entraîner hors de sa sphère l'âme humaine foncièrement religieuse, c'est la précipiter dans le désordre et le chaos. Que la constatation que faisait Mgr Bruchési est grave et de nature à faire réfléchir notre monde ouvrier! "Des groupes se forment avec des programmes divers; les conventions succèdent aux conventions, et quand on songe que dans ces conventions ouvrières on arrive après des semaines de travail à des centaines de résolutions concernant les droits du prolétariat contre les capitalistes, l'esprit le moins averti sent quelque inquiétude."

Ce qu'enseigne l'Eglise c'est donc la charité, et non la haine, l'union et non la lutte des classes, en proclamant la nécessité du travail et des souffrances, en dictant aussi bien aux patrons qu'aux ouvriers leurs devoirs respectifs, l'union

qui doit exister entre le capital et le travail, le vrai usage que riches et pauvres doivent faire des biens terrestres, et la recherche constante qui s'impose à tous, de la vie éternelle dans la fraternité chrétienne.

* * *

De plus, si l'Eglise s'offre comme premier remède — et le plus efficace — à la solution du problème social, l'Etat de son côté, a des devoirs généraux et particuliers auxquels il ne saurait se soustraire sans du coup porter atteinte à sa propre sécurité. Bossuet a dit: "C'est pour le peuple qu'on doit gouverner", et il parlait à un roi. La pensée moderne change la formule, et s'écrie: "c'est donc par le peuple qu'il faut gouverner." C'est transformer le moyen en fin, et oublier la fin véritable. Le bien social est le but à atteindre, il a donc ses conditions d'existence en dehors des volontés, et il n'y a pas plus de souveraineté populaire que royale. Or ce bien social, le mouvement civilisateur chrétien l'opérait constamment par une évolution lente mais précise, et ce n'est que depuis que la philosophie révolutionnaire lança la conception abstraite de la souveraineté absolue du peuple, que l'idée de bien social commun implique l'idée brutale de la souveraineté.

Se rappelant qu'il n'y a de légitime que ce qui est véritablement utile au bien social, l'Etat devra donc exercer une sage administration, protéger toutes les classes, et se préoccuper des classes les plus nombreuses en ayant une sollicitude toute spéciale pour les travailleurs. Puis, il protégera la propriété légitime, s'occupera des grèves et des conditions du travail, et favorisera toute loi ayant pour but l'amélioration sociale et économique de la société.

D'autre part, la guerre des classes étant le grand péril de notre temps, patrons et ouvriers doivent comprendre qu'une classe, parce qu'elle est une classe, ne doit pas être exclue du gouvernement d'un pays. Si le salariat ne constitue pas un empêchement là où les capacités se trouvent, par contre le peuple ne doit pas vouloir se passer du concours des classes élevées, là surtout où la capacité se rencontre avec le dévouement sincère.

C'est le Comte de Mun qui disait en 1877: "Le mouvement social ne nous apparaît réellement sérieux et fécond

que là où quelques hommes des classes élevées se dévouent au service des classes ouvrières." Et il ajoutait: "Vous faites trop de politique et vous vous éloignez trop des classes élevées: vous verserez dans le socialisme."

Que notre peuple canadien-français profite de l'expérience de la France, et que nos ouvriers recherchent avant tout des compétences dans les hommes qui devront les représenter auprès de l'Etat, afin qu'ils trouvent dans ces dirigeants des protecteurs véritables, et non pas des démagogues ou des nullités révolutionnaires.

* * *

Enfin que nos ouvriers se groupent dans les associations professionnelles catholiques. C'est leur droit, l'Etat ne peut s'y opposer, et c'est pour eux une des nécessités les plus actuelles. Que le récent Congrès de la Fédération Américaine du Travail leur "fasse comprendre le danger qu'il y a pour eux de s'inféoder à une union franchement hostile à leurs intérêts religieux et nationaux, le rôle effacé que la Fédération Américaine leur fait jouer, et l'étrange anomalie du groupement, en des associations dont les têtes sont à l'étranger, d'un si grand nombre d'ouvriers canadiens." (M. Héroux)

On fait appel à la neutralité de l'Internationale américaine. La moralité ne connaît pas de neutralité, et quand on sait que la morale tire de la religion sa force directrice, on sait aussi qu'elle ne demande qu'à agir, et à agir selon les principes de la plus grande institution religieuse qu'il y ait au monde, l'Eglise catholique.

Brunetière disait: "Toutes les fois qu'une doctrine aboutira, par voie de conséquence logique, à mettre en question les principes sur lesquels la société repose, elle sera fautive, n'en faites pas de doute; et l'erreur en aura pour mesure de son énormité la gravité du mal même qu'elle sera capable de causer à la société."

La doctrine socialiste a fait ses preuves: outre qu'elle est nuisible à l'ouvrier et viole le droit naturel, elle dénature aussi les relations de la famille et de l'Etat, et trouble la tranquillité publique.

Le choix à faire s'offre de lui-même. "N'ayons pas peur de l'Eglise! disait M. Chapais, au contraire, faisons-lui aus-

si large que possible sa place dans nos institutions et notre vie nationale. Non seulement elle dispense la doctrine et la morale capables d'orienter sûrement l'âme humaine vers son terme immortel, mais elle est dans l'ordre social, la grande puissance réformatrice, pondératrice et régulatrice. Et durant la crise angoissante que traversent en ce moment les peuples, plus que jamais nous sommes sûrs de trouver en elle la lumière, la force, la concorde et la paix."

L'étude de l'Encyclique *Rerum novarum* portera ses fruits: elle a fait naître, chez nous, des idées lumineuses et augmenté la tendresse que nous avons pour la Sainte Eglise.

L'étude de l'Encyclique *Rerum Novarum* portera ses fruits, nous l'espérons, du moins, car son programme est tellement clair, fécond et efficace que personne ne peut dire: "On ne sait pas ce qu'il faut faire!" Seul le manque de volonté l'emporterait alors sur le manque de connaissance. Mais non, notre peuple canadien-français, trop avide de liberté dans la paix sociale, n'en arrivera pas à cette aberration funeste de préférer les ténèbres à la lumière, le désordre à la paix, la haine à l'amour, il voudra, au contraire, se donner totalement à l'action sociale catholique, seul facteur efficace de sécurité, d'ordre et de progrès.

fr. L.-E. TRUDEAU, O. P.



RECENSIONS

R. P. MORTIER, O. P.—"Flavigny"—*L'abbaye et la ville* (720-1920). Lille, Paris, Bruges, Desclée, chez l'auteur, à Flavigny (Côte d'Or), et au Bureau du Rosaire, St-Hyacinthe. Un beau volume in 80 de 214 pages, 45 gravures. — Prix: 5 fr. 50, port en sus.

Chanoine MILLOT. — "Retraite de Première communion solennelle", Paris, P Téqui; St-Hyacinthe, Richer et Fils; Montréal, Librairie Notre-Dame.

Monsieur le chanoine Millot a beaucoup écrit pour les enfants. Jusqu'ici il ne nous avait pas donné de retraite qui leur fut spécia-

lement destinée. Le présent volume comble cette lacune et sera sûrement très utilisé par les prêtres chargés de préparer les jeunes âmes à la Première Communion solennelle. Voici les sujets traités :

Instruction d'ouverture. 1. Halte pour réfléchir. 2. Halte pour prier. 3. Halte pour vous purifier. — Premier jour. *Les Fins Dernières.* 1e inst. : Pourquoi sommes-nous sur la terre? 2e inst. : Le travail de la mort. 3e inst. : Le jugement particulier. 4e inst. : L'Enfer. — Deuxième jour. *Le Péché.* 1e inst. : Qu'est-ce que le péché? 2e inst. : Avant le péché : tentation et prière. 3e inst. : Avant le péché : la vigilance. 4e inst. : Après le péché : le sacrement de Pénitence. Troisième jour. *Le Saint Amour.* 1e inst. : L'amour de Jésus visité dans son sacrement d'amour. 2e inst. : L'amour de Jésus reçu dans son sacrement d'amour. 3e inst. : L'amour de la Croix de Jésus sur le Sacrifice. 4e inst. : L'amour de la mère de Jésus. — Sermon supplémentaire : *Ce que Jésus vous demande tous les jours.* — Sermon de clôture. 1e Avant la Communion, *Dieu vous appelle : venez.* 2e Après la Communion, *l'union à Notre-Seigneur.* — Allocution pour la rénovation des promesses du baptême, *haine à Satan ; amour à Jésus-Christ.* — Consécration à la Très Sainte Vierge, *votre Mère du Ciel.*

Dans un appendice qui sera très apprécié, les prédicateurs trouveront de nombreuses histoires qui pourront être lues aux enfants dans l'intervalle des exercices.

Mgr JULIEN, évêque d'Arras. *Vers la Victoire.* — In-12, franco 5 70. Mêmes librairies.

C'est sous ce titre que Monseigneur Julien a rassemblé les discours qu'il a prononcés au cours de la guerre et dans l'année de la paix, d'abord comme Archiprêtre de Notre-Dame du Havre et puis comme évêque d'Arras. Le recueil s'ouvre sur l'éloge de Paul Déroulède, mort trop tôt, mais qui fut "quand même" l'un des vainqueurs de la grande guerre. Les héros tombés pour la patrie y tiennent la première place, comme il convient. Mais le livre tout entier est un acte de foi en la victoire et un hommage rendu à ceux qui l'ont gagnée par leurs prières, par leur énergie ou par leur sang.

L'image de la France y est partout présente, soit que l'orateur la fasse pleurer sur ses morts, soit qu'il la montre restant debout aux heures d'angoisse, soit qu'il aille jusqu'aux Etats-Unis parler d'elle à nos alliés d'outre-mer, soit enfin qu'il la conduise au triomphe final, escortée par les siècles de croyance et de pensée chrétienne, auréolée par le miracle de la Marne et toujours rayonnant dans la plus pure incarnation de son génie, l'incomparable Jeanne d'Arc.

Les discours de Monseigneur Julien qui tendaient les coeurs "vers la Victoire", ont contribué en leur temps et en leur lieu à maintenir le *sursum corda* du pays. Peut-être n'ont-ils pas perdu leur utilité. Ce qui était bon pour vaincre l'est tout autant pour profiter de la victoire. D'ailleurs, ceux qui aiment les choses aussi bien dites que bien pensées s'apercevront que les discours de l'évêque d'Arras n'ont rien à craindre de la lecture.

Eug. ROUPAIN. — *Carnet de Jeanne d'Arc* (1412-1431).
Notes pour les conférenciers; 1 vol. in-12, 160 p. Mêmes librairies. Prix: 2 fr. 50; franco, 2 fr. 85.

Ce *Carnet*, très fourni de renseignements historiques et bibliographiques sur *Jeanne d'Arc*, rendra le plus grand service à ceux qui, par vocation ou par goût, aimeront à parler de "cet admirable exemplaire de l'énergie française que fut Jeanne d'Arc" — ainsi l'appelle M. C. Hanotaux — et qui chercheront à glorifier pour leur part la *Sainte du Patriotisme*.

C'est un vrai carnet de route. L'auteur suit, pas à pas, l'héroïque vierge lorraine, 10 jusqu'au Sacre de Reims, 20 jusqu'au Bûcher de Rouen. Les *questions* qui se sont posées à propos de Jeanne d'Arc, et que les historiens ont si bien élucidées, sont rappelées chemin faisant: origine des Voix, mission surnaturelle, intrigues bourguignonnes, phases du Procès, prétendue abjuration du cimetière Saint-Ouen, etc. Les ouvrages de M. G. Hanotaux, du comte de Maleissye, les articles de M. G. Goyau, de M. Germain Lefèvre-Pontalis, de Mgr Touchet, les panégyriques les plus récents, de Mgr Tissier, de Mgr Julien, de vingt autres, sont cités; une bibliographie soignée complète l'information: bref ce *Carnet de Jeanne d'Arc* offre, en moins de 200 pages, une *mise au point* excellente, d'un maniement facile et d'une lecture agréable.

Accessible à toutes les bourses, ce petit *répertoire* sera bientôt dans toutes les mains. Il maintiendra chez nous l'union sacrée, sous l'égide de la *Grande Française*.

Abbé A. CAMIRAND, "Pour votre Ministère".—II—*Prédication Eucharistique*.—Le désir de Jésus. (Imp. L'Action Sociale Ltée, 103, rue Ste-Anne, Québec, 1920).

Ce volume est le deuxième publié par l'auteur sous ce titre. Le premier, fruit d'un long ministère parmi la jeunesse de nos collèges ecclésiastiques, traite de la vocation et du devoir de s'y former. Dans ce second volume, M. l'abbé Camirand s'adresse à ses "chers élèves en théologie, futurs ministres du Dieu Eucharistique"; et le docte professeur, ami des livres et de toute vérité, mais prêtre de l'Eucharistie et apôtre avant tout, donne, sous une forme lumineuse, simple et instructive, le résumé de son enseignement aux étudiants en théologie du Séminaire de Nicolet et de sa prédication au peuple dans les retraites et les congrès eucharistiques diocésains.

